



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050658

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/03/2024 17H24 C:026487 I:40730

GEORGES PERROT

V/Email reçu le Mercredi 13/03/2024 a 17H24

**20 ALLEE DU PRE-BENOZ
01600 MASSIEUX**

IMMEUBLE : PRE-BENOZ
20 ALLEE DU PRE-BENOZ
01600 MASSIEUX

Vaulx en Velin, le 21 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 20 ALLEE DU PRE-BENOZ-MAISON DE M.PERROT-TEL:06 10596472

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE DU RESEAU D'EVACUATION

Donneur d'ordre : M. F. PERROT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 14/03 A 11H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR PERROT
ARRIVEE SUR PLACE, LOCALISATION DES LIEUX ET MISE EN PLACE DES TUYAUX
DEPOSE DU SIPHON
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DE L'EVACUATION DU
CUMULUS - SANS SUCCES
- ASPIRATION A PARTIR DE L'EVACUATION
POSSIBLE QUE LE RESEAU NE SOIT PAS RACCORDE CAR ASPIRATION D'ENORMEMENT
DE CAILLOUX ET DE GRAISSE
CONTROLE DE L'ECOULEMENT

NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER
PREVOIR UN PASSAGE CAMERA CAR SUSPICION QUE L'EVACUATION PARTE DANS LA
NAPPE PHREATIQUE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/03/24 a 07H30 M. F. PERROT

DEVIS A L'ETUDE POUR UN PASSAGE CAMERA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050658

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Prise en charge technique	dispatching	2	Pour mémoire
2,50	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le	14/03	2	165,81 414,52
2,50	H(s)2ème personnel	le 14/03	3	Pour mémoire
TOTAL H.T.				414,52
T.V.A. a 20,00%				82,90
TOTAL T.T.C.En EURO				497,42

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.